

LIVRET MASTER MEEF

Histoire-Géographie

MASTER MEEF HISTOIRE ET GEOGRAPHIE A L'UPEC

Vous désirez suivre à l'UPEC une formation pour devenir professeur d'histoire et géographie en collège ou en lycée ? Ce livret vous est destiné.

Il contient des informations pratiques, concrètes et synthétiques sur le déroulement de la formation, son contenu et son rythme, la procédure à suivre pour vous inscrire, les coordonnées des personnes et des services capables de répondre à vos questions et de vous assister dans vos démarches.

SOMMAIRE :

PRESENTATION DE LA FACULTE LLSH ET SES DEPARTEMENTS

I – COMMENT DEVENIR PROFESSEUR DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

II – CADRES GENERAUX DE LA FORMATION

III - PREPARER SON MASTER MEEF MENTION HISTOIRE ET GEOGRAPHIE A L'UPEC

IV - VOS DEMARCHES ET VOS CONTACTS A L'UPEC.

V. ENSEIGNEMENTS 2020-2021

P. 6

PROGRAMME

BIBLIOGRAPHIES

CALENDRIER (DONT CONCOURS BLANCS) LIEUX

ENSEIGNANTS

DOCUMENT MIS A JOUR LE 25 JUIN 2020

PRESENTATION DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

L' EQUIPE DE DIRECTION

Doyen : doyen-llsh@u-pec.fr

Vice-doyens :

Moyens

Pédagogie

Recherche

Relations internationales

Responsable administrative :

ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr

01 45 17 11 32

Les informations seront mises à jour à l'adresse :

<https://llsh.u-pec.fr/faculte>

RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

BUREAU D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : Nicolas BILET

Site Campus centre - bât. i, 2eme étage, bureau i3 219

baip-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 70 53

LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DEPARTEMENTS

Département d'allemand
Denis BOUSCH
denis.bousch@u-pec.fr

Département d'anglais
Fabienne MOINE
fabienne.moine@u-pec.fr
Lucie GOURNAY
lucie.gournay@u-pec.fr

Département de communication
Stephanie WOJCIK
stephanie.wojcik@u-pec.fr

Département de géographie
Sophie BLANCHARD
sophie.blanchard@u-pec.fr
Jean ESTEBANEZ
jean.estebanez@u-pec.fr

Département d'histoire
Jacques PAVIOT
paviot@u-pec.fr

Département de langues romanes
Séverine GRELOIS
grelois@u-pec.fr
Baptiste LAVAT
baptiste.lavat@u-pec.fr

Département de lettres
Yolaine PARISOT
yolaine.parisot@u-pec.fr

Département de philosophie
Ali BENMAKHLOUF
mohammed.benmakhlouf@u-pec.fr
Carole TALON HUGON
carole.talon-hugon@u-pec.fr

DELCIFE
delcife@u-pec.fr

I – COMMENT DEVENIR PROFESSEUR DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Deux éléments sont nécessaires pour devenir professeur dans l'enseignement secondaire :

- L'obtention d'un Master MEEF second degré
- L'obtention du CAPES

I.1. Qu'est-ce que le Master MEEF second degré mention histoire et géographie ?

Le Master est un diplôme national délivré par l'université et obtenu après une formation organisée sur deux années d'études post-licence (Master 1 et Master 2).

Le Master MEEF prépare aux Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Le Master MEEF second degré prépare au métier de professeur dans l'enseignement secondaire général, professionnel et technologique.

La mention histoire et géographie de ce Master prépare plus spécifiquement au métier de professeur d'histoire et géographie dans l'enseignement secondaire.

I.2. Qu'est-ce que le CAPES ?

Le CAPES ou Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement du Secondaire est le concours de recrutement national qui permet d'accéder à un poste de professeur titulaire de l'enseignement secondaire. En 2019, 542 postes ont été mis au concours externe en histoire et géographie et 95 au concours de l'enseignement privé sous contrat (CAFEP).

Le concours se déroule en deux étapes :

- des épreuves d'admissibilité écrites sur deux jours ont lieu au début du mois d'avril en région parisienne. Il s'agit d'une part d'une composition ; d'autre part d'une Analyse critique (le commentaire d'un dossier) et une Exploitation adaptée à un niveau donné (une synthèse visant la transmission à une classe de notions, connaissances et documents).
- des épreuves d'admission orales ont lieu en juin-juillet à Châlons-en-Champagne (Marne). Elles consistent en une Mise en situation professionnelle (élaboration d'une séance de cours) et une Analyse de situation professionnelle (analyse d'une séance de cours)

Pour le descriptif détaillé de ces épreuves :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98581/les-epreuves-du-capes-externe-et-du-cafep-capes-section-histoire-et-geographie.html>

Chaque année, six questions doivent être préparées par les candidats, trois en histoire et trois en géographie. Ces questions sont renouvelées par moitié tous les ans, autrement dit chaque question reste deux ans au programme. Programme 2020 à la fin de ce document

I.3. Les pré-requis.

Une licence d'histoire ou de géographie est nécessaire à l'inscription en Master MEEF mention histoire et géographie. Mais la détention d'un master 1 recherche préalable est un facteur de réussite. Pour les personnes en reprise d'étude, il sera tenu compte du parcours professionnel.

II – CADRES GENERAUX DE LA FORMATION

II. 1. Enjeux de la formation.

Pour vous préparer à enseigner dans des établissements d'enseignement secondaire, la formation du Master MEEF s'articule sur deux années autour de cinq pôles :

- l'acquisition de compétences disciplinaires
- l'acquisition de compétences didactiques
- la recherche
- la sensibilisation au contexte d'exercice du métier
- la mise en situation professionnelle

Pour une présentation exhaustive des compétences visées par la formation, voir le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation : <http://espe.u-pec.fr/supports-d-information/referentiel-des-competences-professionnelles-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-740725.kjsp?RH=1340632399089>

II. 2. Deux institutions de référence.

La préparation d'un Master MEEF relève de deux composantes au sein de l'Université :

- Les UFR disciplinaires de l'Université et plus précisément, pour une préparation en histoire et géographie, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines.
- L'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Créteil, composante de l'Université, voué à la formation des professionnels de l'Enseignement.

Des membres de ces deux institutions interviennent donc en Master MEEF.

La formation disciplinaire, en particulier la préparation du CAPES, et l'initiation à la recherche sont largement délivrées par des enseignants-chercheurs des départements d'histoire et de géographie de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'UPEC.

La formation didactique et la sensibilisation au contexte d'exercice du métier relèvent des enseignants de l'INSPE. L'INSPE organise la mise en situation professionnelle des étudiants dès l'année de Master 1, sous forme de stages effectués dans des établissements scolaires de l'Académie de Créteil et encadrés par des enseignants en poste.

II. 3. Modalités d'évaluation.

Les principes de compensation entre UE par semestre et entre semestres sont applicables en Master 1 et en Master 2.

Des examens de deuxième session sont prévus, ainsi qu'un régime dérogatoire.

Certaines UE comportent cependant des notes plancher, par exemple le stage (7/20 en M1, 8/20 en M2) et l'UE de langue vivante ne peut être obtenue par compensation.

III - PREPARER SON MASTER MEEF MENTION HISTOIRE ET GEOGRAPHIE A L'UPEC

III. 1. Le Master 1 : une année intense.

L'année de Master 1 se caractérise par :

- la préparation au concours du CAPES, exigeant un travail personnel important et précoce. Il est fortement conseillé d'anticiper cette préparation par la lecture de manuels bien en amont de la rentrée, voire l'année précédant l'inscription au concours. Vous trouverez en annexe une bibliographie provisoire élaborée par les enseignants-chercheurs de l'UPEC. L'enseignement délivré au premier semestre prépare aux épreuves écrites ; l'enseignement délivré au second semestre prépare aux épreuves orales avec des séances générales et individuelles (colles).

- 2 périodes de stage filé dans des établissements de l'Académie de Créteil au 1er semestre
 - un stage d'observation de 10 jours fin novembre
 - un stage de pratique accompagnée de 10 jours en janvier.

Ce stage permet d'acquérir une expérience de gestion de classe et de se préparer aux épreuves didactiques du concours.

Le Master 1 est validé par des jurys de première et seconde sessions tenus à la mi-juillet.

III. 2. Le Master 2 : une année de transition.

Le Master 2 concerne les étudiants ayant obtenu le CAPES (fonctionnaires stagiaires) ou non. Les parcours sont alors différenciés.

Le Master 2 des fonctionnaires stagiaires se caractérise par une formation en alternance :

- L'affectation à mi-temps dans un établissement de l'Académie avec suivi assuré par deux tuteurs, un de terrain, un de l'INSPE.
- La poursuite d'une formation disciplinaire et didactique à l'INSPE et à la faculté des lettres.
- La rédaction d'un mémoire axé sur la pratique d'enseignement.

Un aménagement de la formation est prévu pour les étudiants déjà titulaires d'un Master autre que le Master MEEF.

Dès le mois de mai, l'INSPE donne un avis pour la titularisation.

Le Master 2 est validé par un jury de première session à la mi-juillet ou par un jury de seconde session à la mi-septembre.

Cette validation décide de la titularisation du fonctionnaire stagiaire comme enseignant titulaire du second degré.

Le Master 2 des étudiants n'ayant pas obtenu le CAPES en M1 est aménagée afin de permettre soit :

- l'assistance aux cours de Master 1 pour être en état de représenter le concours.
- le suivi de la formation décrite pour les fonctionnaires stagiaires et l'accomplissement d'un stage de pratique accompagnée dans un établissement de l'Académie de Créteil (deux jours filés par semaine pendant seize semaines). Ce second choix permet d'envisager le recrutement comme enseignant non titulaire.

IV - VOS DEMARCHES ET VOS CONTACTS A L'UPEC.

IV. 1. S'informer.

- **Service de la Scolarité de l'INSPE :**

Adresse : rue Jean Macé, 94380 Bonneuil-sur-Marne. Accueil du lundi au jeudi, 9h-12h30 et 14h-17h.

Téléphone 01 49 56 37 39

Mail : scol-espe@u-pec.fr

- **Secrétariat des Masters professionnels et d'enseignement second degré de la Faculté des Lettres Langues et Sciences Humaines de l'UPEC (Madame Marion Denis) :**

Adresse : Bureau i2 108, Bâtiment i, Campus Centre, 61 avenue du Général de Gaulle, 94 010 Créteil

Téléphone : 01 45 17 11 89 (lundi-jeudi) et 01 45 17 71 92 (vendredi).

Mail : marion.denis@u-pec.fr

- **Enseignantes responsables du Master MEEF Histoire et Géographie à l'UPEC :**

Sophie Blanchard : sophie.blanchard@u-pec.fr

Sara Fourcade : sara.fourcade@u-pec.fr

IV. 2. S'inscrire.

L'inscription en Master MEEF 2nd degré mention histoire et géographie est une procédure dématérialisée. Elle se fait via l'application en ligne e-candidat : <https://candidatures.u-pec.fr>

L'inscription au CAPES doit être impérativement faite par vos soins, sur le site www.devenirenseignant.gouv.fr avant octobre 2020.

Questions/réponses les plus courantes

- **Puis-je m'inscrire en formation à distance ?**

NON : à l'UPEC, la formation en master MEEF second degré Histoire-Géographie ne se fait qu'en présentiel.

- **Puis-je m'inscrire en régime dérogatoire pour certains cours ?**

OUI : en justifiant d'une activité salariée. Le régime dérogatoire n'est toutefois pas possible pour les stages, et l'assistance aux concours blancs est obligatoire.

- **Selon ma formation précédente, puis-je être exempté de certains enseignements ?**

OUI : les étudiants déjà titulaires d'un master 1 peuvent être dispensés de séminaires de recherche et de cours de langues. Les étudiants justifiant d'une expérience d'enseignement longue et en responsabilité peuvent être dispensés de stage (cela ne prend pas en compte les stages de préprofessionnalisation qui ne peuvent être un motif de dispense).

V. CAPES 2020-2021. PROGRAMMES ET BIBLIOGRAPHIES

V. 1. Questions au programme pour le capes 2020

- en histoire:
 - Religions et pouvoir dans le monde romain de 218 av. J.-C. à 250 ap. J.-C. (Question nouvelle)
 - Écrit, pouvoirs et société en Occident aux XII^e-XIV^e siècles (Angleterre, France, Italie, péninsule Ibérique).
 - Le travail en Europe occidentale des années 1830 aux années 1930. Mains-d'œuvre artisanales et industrielles, pratiques et questions sociales. (Question nouvelle)
 - en géographie :
 - Les espaces ruraux en France
 - L'Asie du Sud-Est
 - Frontières (question nouvelle)
- Voir infra les bibliographies (liens)

Pour la présentation détaillée des questions au programme en 2021 :

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe_21/98/5/p2021_capes_ext_histoire_geo_1287985.pdf

V. 2. Bibliographies essentielles des enseignants de l'Upec

- **Religion et pouvoir dans le monde romain de 218 av. J.-C. à 250 ap. J.-C.** (nouvelle question)
La réussite du concours passe par une bonne préparation pendant l'été et par un travail régulier d'assimilation des connaissances qui dure jusqu'à la fin de la préparation. L'acquisition d'ouvrages est donc indispensable pour soutenir le travail nécessaire. Vous devez disposer d'un manuel général d'histoire romaine et d'un ouvrage de base sur la religion romaine que vous lirez dès cet été, mettez en fiche et apprendrez afin de pouvoir suivre la préparation au concours avec profit. Les ouvrages indiqués par * sont disponibles en librairie et peu chers. Les autres ne sont pas moins utiles, mais ils demandent un investissement plus important, financièrement et intellectuellement. Vous les trouverez en BU à la rentrée.

1) Contexte politique : une histoire du pouvoir. Une bonne connaissance de l'évolution politique de Rome, de la République à l'Empire, est indispensable. Profitez de l'été pour réviser (ou apprendre) les grands événements, le cadre chronologique et l'histoire institutionnelle. Dans le monde romain, le religieux est une dimension de la vie politique comme de tous les autres aspects de la vie.

Manuels :

*M. LE GLAY, J.-L. VOISIN et Y. LE BOHEC, *Histoire romaine*, 1991, manuels Quadriges, Paris, PUF, 1991 (réédition 2011).

M. HUMBERT, *Les institutions politiques et sociales de l'Antiquité*, Dalloz, 2008 (nombreuses rééditions).

*J.-C. LACAM, *La République romaine, des années d'or à l'âge de sang*, Paris, Ellipses, 2013.

*M. BAST, S. BENOIST, S. LEFEBVRE, *L'empire romain au III^e siècle : de la mort de Commode au Concile de Nicée*, Paris, Atlande, 1997.

Ouvrages de synthèse plus ambitieux dont la consultation sera indispensable au cours de l'année :

F. HINARD (dir.), *Histoire romaine I Des origines à Auguste*, Paris, Fayard, 2000.

P. FAURE, N. TRAN, C. VIRLOUVET, *Rome, Cité éternelle. De César à Caracalla*, Paris, Belin, 2018.

C. SOTINEL, *Rome, La fin d'un empire. De Caracalla à Théodoric*, Paris, Belin, 2019 (pour les trois premiers chapitres qui permettent d'aller jusqu'au règne de Dèce).

Des manuels écrits pour le programme de l'agrégation, qui ne va que jusqu'en 235

F. CADIOU éd., *Religion et Pouvoir Dans le Monde Romain de 218 avant notre ère à 235 de notre ère*, Revue Pallas, 2019.

*S. ESTIENNE, N. BELAYCHE, *Religion et pouvoir dans le monde romain : De la deuxième guerre punique à la fin des Sévères*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2020

*C. WOLFF et al., *Religion et pouvoir : Monde romain 218 av.J.-C – 235 ap. J.-C.*, Paris, Atlande, 2019.

*C. HUSQUIN et C. LANDREA, *Religion et pouvoir dans le monde romain de 218 avant notre ère à 235 de notre ère*, Paris, Ellipse, 2020.

Initiation à la religion romaine

*J. SCHEID, *La religion des Romains*, Paris, A. Colin, 1998.

J.-L. VOISIN, *La religion romaine*, Paris, Armand Colin, 2011.

LEHMANN Y. (dir) et alii, *Religions de l'Antiquité*, Paris, PUF, 1999.

2) Ouvrages plus spécialisés

*BEARD M., NORTH J., PRICE S., 2006, *Religions de Rome*, trad. française, Paris, Picard, 2006.

BENOIST Stéphane, *Rome, le prince et la cité : pouvoir impérial et cérémonies publiques (I^{er} s. av. J.-C.- début du IV^e s. apr. J.-C.)*, Paris, PUF, 2005.

BENOIST Stéphane, *La Fête à Rome au premier siècle de l'Empire. Recherches sur l'univers festif sous les règnes d'Auguste et des Julio-Claudiens*, Bruxelles, Latomus, 1999.

BERTHELET Yann, *Gouverner avec les dieux. Autorité, auspices et pouvoir sous la République romaine et sous Auguste*, Paris, Les Belles Lettres, 2015.

LACAM Jean-Pierre, *Variations rituelles. Les pratiques religieuses en Italie centrale et méridionale*, Rome, École française de Rome, 2010.

MARTIN Jean-Pierre, *Providentia deorum : recherches sur certains aspects religieux du pouvoir impérial romain*, Rome, École française de Rome 1982. (accessible en PDF libre sur Persée)

Nourrir les dieux ? Sacrifice et représentation du divin, Kernos, Suppl. 26, 2011.

Rites et croyances dans les religions du monde romain, Entretiens sur l'Antiquité, Fondation Hardt, 2007.

RÜPKE J. (éd.), 2011, *A Companion to Roman Religion*, Malden, Blackwell, 2011.

SCHEID John, 2005, *Quand faire c'est croire : les rites sacrificiels des Romains*, Paris, Aubier.

SCHEID John, 2013, *Les dieux, l'État et l'individu*, coll. Les livres du nouveau monde, Paris, Seuil.

Lettre de cadrage de la nouvelle question d'histoire ancienne
Religions et pouvoir dans le monde romain de 218 av. J.-C. à 250 ap. J.-C. (Question nouvelle)

La question d'histoire ancienne au programme du Capes propose d'étudier les religions dans le monde romain **du début de la deuxième guerre punique à la persécution de Trajan**

Dèce incluse. Dans ses lignes principales, elle est partagée avec la question au programme de l'agrégation externe d'histoire, avec quelques inflexions thématiques détaillées ci-dessous. Par « religions », on entend ici des **ensembles de pratiques et de croyances** relatives à une transcendance et partagées par des individus. On s'intéressera à l'organisation de la vie religieuse publique, c'est-à-dire à la mise en place de **temps, d'espaces et de gestes qui impliquent l'ensemble des citoyens dans la pratique rituelle**. Ces derniers sont placés sous la conduite de magistrats et de prêtres qui participent d'un même pouvoir religieux partagé avec les autres institutions civiques et détenteur de l'initiative, du contrôle et de la décision en matière religieuse. On explorera les rapports des individus avec les dieux dans les diverses formes d'échanges d'hommages et de services, lors des gestes pratiqués comme dans les relations codifiées, présidées et contrôlées par les représentants du pouvoir, c'est-à-dire la puissance politique à laquelle est soumis le citoyen.

On définira également le pouvoir comme **l'expression de l'autorité souveraine de Rome dans les territoires de son empire**. Par « monde romain », on entend **Rome, l'Italie et l'ensemble des provinces**. On étudiera les rapports entre État et individus dans le domaine religieux à ces différentes échelles : des institutions de Rome, cité-capitale, qui proposent des modèles de pratiques, aux réponses, adaptations et hybridations des cités et des peuples conquis. Les cultes principaux des cités et peuples soumis à l'autorité de Rome entrent dans le champ de la question en ce qu'ils interrogent la nature et la pratique du pouvoir romain : comment le pouvoir et ses représentants maintiennent ou adaptent leurs demandes et leurs pratiques religieuses au contact des cultes locaux ? Comment et pourquoi accepter les dieux de l'autre ? Comment et jusqu'à quel point tolérer les pratiques monothéistes, tout en respectant la tradition et en maintenant « la paix des dieux » ? les monothéismes etc. La deuxième guerre punique, avec les évolutions religieuses que le conflit implique, et la persécution de Trajan Dèce (édit déc. 249-fin probable en 251), fournissent des bornes significatives en termes d'implication du pouvoir dans les questions religieuses. On sera particulièrement attentif aux turbulences et aux crises qui laissent affleurer les implications religieuses des individus et les réactions des représentants du pouvoir, sans pour autant exiger une connaissance détaillée de tous les événements politiques des périodes de guerres civiles (1er siècle av. J.-C., 68-69 ou 238 ap. J.-C. notamment).

On veillera à ne pas se limiter à l'emploi des sources littéraires, mais on prêter attention aux sources archéologiques, numismatiques et iconographiques qui permettent d'analyser comment les individus se conforment à des pratiques cultuelles publiques, s'en écartent ou les promeuvent. La documentation épigraphique et papyrologique est également essentielle.

Par sa thématique religieuse, ce programme doit permettre d'approfondir les connaissances et la réflexion sur des questions qui font partie de la formation attendue des candidats aux concours de l'enseignement. L'histoire des religions antiques figure en bonne place des programmes de la classe de Sixième (dans les thèmes 2 « Récits fondateurs, croyances et citoyenneté » et 3 « L'Empire romain ») où les élèves doivent procéder à une étude croisée de faits religieux, replacés dans leurs contextes culturels et géopolitiques, et distinguer les dimensions synchroniques et/ou diachroniques des faits religieux, ainsi que des programmes de la classe de Seconde, qui abordent la notion d'héritage religieux. En classe de Première, le thème 5 « analyser les relations entre États et religions » de l'enseignement de spécialité met en œuvre des concepts et des notions (sacré, légitimité et légitimation) et des interrogations (sur l'État et les minorités religieuses, sur l'existence d'un

culte public) que cette question rendra familières aux candidats.

• **Histoire médiévale : Écrit, pouvoirs et société en Occident du début du XII^e siècle à la fin du XIV^e siècle (Angleterre, France, péninsule Italienne, péninsule Ibérique)**

Manuel :

C. Bousquet-Labouérie et A. Destemberg (dir.), *Écrit, pouvoirs et société en Occident aux XIIe-XIVe siècles (Angleterre, France, Italie, péninsule Ibérique)*, Ellipses, 2019

N. Gorochov (dir.), A. de las Heras, A. Fossier, S. Fourcade, F.-O. Touati, *Écrit, pouvoirs et société, Occident, XIIe-XIVe s.*, Atlande, Clefs concours, 2020

Sur l'histoire des différents territoires :

C. Gauvard, *La France au Moyen Âge du V^e au XV^e siècle*, Paris, PUF, 2002 (1^{ère} éd. 1996)

J.-P. Delumeau et I. Heullant-Donat, *L'Italie au Moyen Âge, V^e-XV^e siècle*, Paris, Hachette, 2000

S. Lebecq, *Histoire des îles britanniques*, Paris, PUF, 2013, 2^e partie « Le Moyen Âge insulaire »

A. Rucquoi, *Histoire médiévale de la péninsule ibérique*, Paris, Points Seuil, 1993

Synthèses sur l'histoire culturelle :

P. Boucaud, C. Giraud, N. Gorochov, *Histoire culturelle du Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, 2019

J.-P. Boudet, A. Guerreau-Jalabert, M. Sot, *Histoire culturelle de la France. I : Le Moyen Âge*, Points Seuil, 2005 (1^{ère} éd. 1997)

J.-Ph. Genet, *La mutation de l'éducation et de la culture médiévales : Occident chrétien (XII^e-milieu du XV^e siècle)*, Paris, Seli Arslan, 1999, 2 vol

Sur les pouvoirs et la culture :

F. Collard, *Pouvoirs et culture politique dans la France médiévale, V^e-XV^e siècle*, Paris, Hachette, 1999 (Carré histoire 46).

J.-Ph. Genet, *La genèse de l'Etat moderne*, Paris, PUF, 2003.

L'autorité de l'écrit au Moyen Âge, (Orient-Occident), XXXIX^e Congrès de la SHMESP (Le Caire, 30 avril-5 mai 2008), Editions de la Sorbonne, Paris, 2009 (Histoire ancienne et médiévale 102).

J. Paul, *L'Eglise et la culture en Occident, IX^e-XII^e siècle*, Paris, PUF, 1997.

J. Verger, *Les Universités au Moyen Âge*, Paris, PUF, 2013.

L'écrit dans la société médiévale :

P. Bertrand, « A propos de la révolution de l'écrit (X^e-XIII^e siècle). Considérations inactuelles, Médiévales. Langues, Textes, histoire, 56, 2009 <http://medievales.revues.org/5551>

P. Bertrand, *Les écritures ordinaires. Sociologie d'un temps de révolution documentaire (1250-1350)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015.

P. Chastang, « L'archéologie du texte médiéval. Autour de travaux récents sur l'écrit au Moyen Âge », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2008/2, 63^e année, p. 245-269.

M. Clanchy, *From Memory to Written Record, England 1066-1307*, Malden (Mass.)-Oxford Victoria, Blackwell Publishing, 1993.

A. Fossier, J. Petitjean et C. Revest éd., *Les écritures grises. Les instruments de travail des administrations (XIIe-XVIIe siècles)*, Paris, Ecole nationale des chartes, 2020.

B. Fraenkel et A. Mbodj-Pouye, « Introduction. Les New Literacy Studies, jalons historiques et perspectives actuelles », *Langage et société*, 2010/3 (n°133), p. 7-24.

L'Écrit dans la société médiévale : divers aspects de sa pratique du XI^e au XV^e siècle : textes en hommage à Lucie Fossier, éd. Caroline Bourlet et Annie Dufour, Paris, Éd. du CNRS, 1991.

J. Morsel, « Ce qu'écrire veut dire au Moyen Âge... Observations préliminaires à une étude de la scripturalité médiévale », *Memini, Travaux et documents publiés par la Société des études médiévales du Québec*, n°4, 2000, p. 3-43.

M. Mostert, *New Approaches to Medieval Literacy*, Turnhout, Brepols, 1999.

A. Petrucci, « Lire au Moyen Âge » *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes*, tome 96, n°2. 1984. pp. 603-616.

Pratiques d'écriture, Annales : histoire, sciences sociales, t. 56, n° 4-5, juil.-oct. 2001.

Pratiques de l'écrit (VI^e-XIII^e siècles), coord. E. Anheim et P. Chastang, *Médiévales, Langues, textes, histoire, printemps* 2009, n°56, p. 75-92.

• **Le travail en Europe occidentale des années 1830 aux années 1930. Mains-d'œuvre artisanales et industrielles, pratiques et questions sociales** (nouvelle question)

Ressources internet :

Site de l'APHG : bibliographie

https://www.aphg.fr/IMG/pdf/bibliographie_question_contemporaine_2021_2022.pdf

Site de l'association française d'histoire du monde du travail (ressources très riches) :

<https://afhmt.hypotheses.org/3646>

Pour une première immersion :

Excellent documentaire d'Arte en 4 épisodes : LE TEMPS DES OUVRIERS

<https://www.youtube.com/watch?v=hkiMyfkKu8Q>

Livre sur l'histoire d'une ouvrière syndicaliste de la fin du XIX^e siècle : Lucie Beaud Michelle Perrot, *Mélancolie ouvrière*, Paris, 2012

Manuels :

* Françoise Battagliola, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, 2004

***Alain Dewerpe, *Le Monde du travail en France (1800-1950)*, Armand Colin, 1998

**Gérard Noiriél, *Les ouvriers dans la société française*, Paris, Seuil, 2002 (rééd.)

* Jean-Pierre Rioux, *La révolution industrielle, 1780-1880*, Paris, Seuil, 1999.

**Pierre Singaravélou, Sylvain Venayre (dir.), *Histoire du Monde au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2017 (chapitre sur l'industrialisation par François Jarrige)

**Xavier Vigna *Histoire des ouvriers en France au XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2012

Archives audiovisuelles :

Menschen Am Sonntag (1930) : https://www.youtube.com/watch?v=1hg_vL6lQ6I

une introduction ici : <https://www.louvre.fr/les-hommes-le-dimanche>

Misère au Borinage (1934) : <https://www.youtube.com/watch?v=w3F3gJAIZIE>

Une introduction ici <http://fondshenristorck.be/henri-storck/filmographie-hs/alphabetique-hs/misere-au-borinage/>

• **Les espaces ruraux en France**

Lecture fondamentales

Bouron J.B., Georges P.M., 2015, *Les espaces ruraux en France*, Ellipses, Paris.

Cornu P., 2018, « La géographie rurale française en perspective historique », *Géoconfluences*.

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/histoire-geographie-rurale>

Jean Y., Périgord M., 2017, *Géographie rurale. La ruralité en France*, coll. 128 Géographie, Armand Colin, Paris.

Pistre, P., 2013, « Les campagnes françaises : un renouveau incontestable mais très inégal », *Population & Avenir*, vol. 715, no. 5, pp. 4-8.

Pour aller plus loin : dossiers de revues

Bonerandi E., Deslondes O. (dir.), 2008, « Géographie(s) rurale(s) en question(s) », *Géocarrefour* n°83/4.

Weber S., Zrinscak G. (dir.), 2013, « La Campagne. Autrement », *Géographie et Cultures* n° 87.

Dossier de *Géoconfluences*, 2018 ? « Les espaces ruraux et périurbains en France : populations, activités, mobilités ». <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques>

Manuels

Jean Y. et Rieutort L., 2018, *Les espaces ruraux en France*, Paris, Armand Colin, collection U.

Ricard D. et Woessner R. (dirs), 2018, *Les espaces ruraux en France*, Paris, Atlande.

• **Asie du Sud-Est**

Manuels

Fau N. et Franck M., 2019, *L'Asie du Sud-Est. Emergence d'une région, mutations des territoires*, Paris Armand Colin.

Sabrié M. et Woessner R., 2019, *L'Asie du Sud-Est*, Paris, Atlande, coll. Clefs concours.

Documentation photographique

Gibert-Flutre M., 2020, *L'Asie du Sud-Est*, documentation photographique n°8134, Paris, La Documentation française.

Atlas

Tertrais H., 2014, *Atlas de l'Asie du Sud-Est. Les enjeux de la croissance*, Paris, Autrement.

Deux ouvrages de référence

Bruneau M., 2006, *L'Asie d'entre Inde et Chine*, Paris, Belin, collection Mappemonde.

De Koninck R., 2019 (4e édition), *L'Asie du Sud-Est*, Paris, Armand Colin, collection U.

• **Frontières** (nouvelle question)

A lire et connaître pour la rentrée :

Foucher M., 2020, *Les Frontières*, Documentation Photographique, CNRS Editions

La définition, par le Groupe Frontières, du terme « Frontière » :

<https://www.espacetemps.net/articles/la-frontiere-un-objet-spatial-en-mutation/>

[ATTENTION, si la définition est bien problématisée, elle déborde parfois l'acception voulue par le jury : des limites séparant des Etats souverains –y compris maritimes et aériennes- mais excluant les limites administratives de niveaux inférieur : on ne prendra ici par exemple pas en compte, en tant que telle la frontière sociale]

A consulter et à connaître, au cours de l'année :

[Babels, 2018, *Méditerranée : des frontières à la dérive, le passager clandestin*, Lyon.](#)

[Babels, 2017, *De Lesbos à Calais : comment l'Europe fabrique des camps, le passager clandestin*, Neuvy en Champagne.](#)

Tertrais Bruno et Papin Delphine, 2016, *L'atlas des frontières, murs, conflits, migrations*, Les Arènes.

Staszak Jean-François (dir.), 2017, *Frontières en tous genres. Cloisonnement spatial et constructions identitaires*, Rennes, PUR, 212 p. [ATTENTION, dans cet ouvrage, ne sont pas seulement présentées les frontières, dans l'acception voulue par le jury : des limites séparant des Etats souverains –y compris maritimes et aériennes- mais excluant les limites administratives de niveaux inférieur]

Une série d'articles, à fichier, sera donnée à la rentrée

V. 3. Bibliographies de référence

Nota : il n'est pas question de tout lire mais de connaître l'existence de et d'utiliser éventuellement telle publication

- Histoire du Moyen Age, voir site de l'SHMESP (Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public) :

<http://www.shmesp.fr/>

- Géographie : espaces ruraux, voir site de l'ENS Lyon

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/programmes/concours/espaces-ruraux-france-bibliographie>

- Géographie : Asie du Sud-Est, voir site de l'ENS Lyon

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/programmes/concours/biblio-asie-du-sud-est>